


 branche öffentliche verwaltung
 branche administrative publique
 ramo amministrazione pubblica


Organigramme

Conditions d'engagement dans le secteur public

Répertoire 16

www.ov-agg.ch © Branche Offentliche Verwaltung/Administration publique/Amministrazione pubblica

1


 branche öffentliche verwaltung
 branche administrative publique
 ramo amministrazione pubblica

Objectifs


1.1.5.1.1 Organigramme
 J'explique correctement les organigrammes des entreprises.

1.1.5.1.2 Perspectives professionnelles dans l'administration publique
 J'explique avec mes propres mots mes perspectives professionnelles.

1.1.5.1.3 Conditions d'engagement dans le secteur public
 Je montre les caractéristiques des conditions d'engagement dans le secteur public et indique les différences par rapport au secteur privé.

02.05.2023 © Branche Offentliche Verwaltung/Administration publique/Amministrazione pubblica 2

2


 branche öffentliche verwaltung
 branche administrative publique
 ramo amministrazione pubblica

Déroulement

- Accueil, objectifs évaluateurs
- L'organigramme
- Les conditions d'engagement dans le secteur public
- Les perspectives professionnelles

• 1 pause de 15 minutes environ est prévue

© Branche Offentliche Verwaltung/Administration publique/Amministrazione pubblica 3

3

Travaux préparatoires

Le travail préparatoire sera traité durant
un exercice sur l'organigramme !

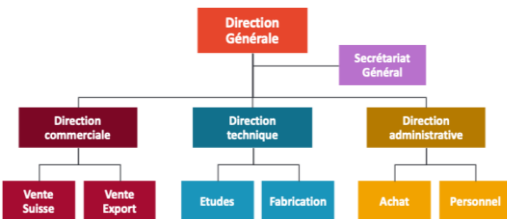
En cas de questions particulières ou de compléments, l'intervenant
se tient à votre disposition !

4

Organigramme


5

Organigramme ?




• Source : <https://www.advaloris.ch/> - 9 avril 2022

6



 Branche Öffentliche Verwaltung
 Branche Administration publique
 ramo amministrazione pubblica

Exemple d'intégration d'une activité dans une organisation d'entreprise



02.05.2023 © Branche Öffentliche Verwaltung/Administration publique/Amministrazione pubblica 10

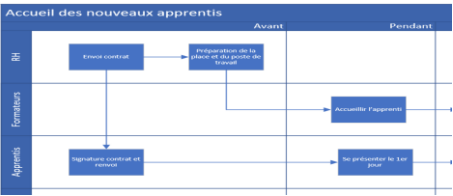
10


 Branche Öffentliche Verwaltung
 Branche Administration publique
 ramo amministrazione pubblica

Et dans votre entreprise ?


Expliquez une activité complète de votre entreprise avec les différents acteurs et groupes d'intérêts correspondant.

Vous devriez visualiser un processus (ex. ci-dessous lacunaire).



02.05.2023 © Branche Öffentliche Verwaltung/Administration publique/Amministrazione pubblica 11

11


 Branche Öffentliche Verwaltung
 Branche Administration publique
 ramo amministrazione pubblica

Travail en groupe avec présentation

Formez des groupes de 3-4 personnes. Présentez l'**organigramme** de votre entreprise formatrice par table.

Lorsque toutes les personnes de votre groupe ont présenté leur organigramme, mettez en avant les **points communs et les différences** de ces organigrammes en plénière. Les aspects suivants sont à prendre en considération :

- le type de présentation
- les différenciations (jusqu'au niveau des collaborateurs/collaboratrices ou des services)
- les états-majors, les lignes hiérarchiques
- les compétences
- la force d'expression

02.05.2023 © Branche Öffentliche Verwaltung/Administration publique/Amministrazione pubblica 12

12

Les différents organigrammes

Il existe plusieurs sortes d'organigrammes, à savoir :

- l'organigramme hiérarchique (le plus connu. Vous l'avez certainement découvert avec l'exercice précédent) ;
 - l'organigramme matriciel (lié souvent à de la gestion de projet) [explications organigramme matriciel](#) ;
 - l'organigramme plat, horizontal ou encore par cercle (par exemple celui du CEP : <https://peedom.org/cep>)
- Cliquez sur chaque lien et découvrez-les !

13

Et concrètement ?

Maintenant que vous avez découvert plusieurs sortes d'organigrammes, à vous de créer celui qui vous semblerait le plus « idéal ».

Vous pouvez vous baser sur tous les exemples pour créer le vôtre.

Vous le présenterez ensuite à toute la classe en indiquant les motifs de vos choix.

14

Question d'examen de 2017

Répondez à la question de l'examen de 2017 !

15

Question d'examen - réponse

Dans vos supports de cours à cet endroit :

[réponse de la question](#) -> répertoire 16 -> Questions examens précédents

16

Fonction versus rôles

Maintenant que les organigrammes n'ont plus de secrets pour vous, passons à un élément complémentaire.

Quelle est la différence ou les différences entre une fonction et un rôle ?

Trouvez des exemples depuis internet.

Vous pouvez aussi reprendre l'exemple de l'organigramme du CEP : <https://peerdom.org/cep/map?view=circles> et essayez de comprendre quels sont les rôles ou la fonction des personnes.

17

Conditions d'engagement dans le secteur public et privé


18

Conditions d'engagement dans le secteur public

La collectivité, en tant qu'employeuse, est tenue de respecter les principes de la Constitution ainsi que les principes administratifs généraux !

19

Engagement

	Droit privé	Droit public
Qui	Deux personnes (personne morale et/ou physique)	L'employeur est l'Etat (Confédération/cantons/communes)
Quoi	Contrat de travail signé par les deux parties (volonté mutuelle)  Le contrat peut également être oral (CO)	Disposition/décision avec indication du délai et des voies de recours (volonté unilatérale)
Bases	Code des obligations (CO)	Propres bases légales Ex : LPERS -> canton Ex : Règlements communaux

20

Obligation légale d'annonce des postes vacants

La vidéo suivante explique l'obligation d'annoncer des postes vacants.
Ceci est une obligation légale (= un principe administratif).
Elle intervient dans le lancement du processus de recrutement :

[Vidéo explicative](#)



Durée : 4 minutes

21

Résiliation - suite

	Droit privé	Droit public
Conflits	Jugés par un tribunal (Prud'hommes)	Vérification des dispositions et décisions par l'instance immédiatement supérieure <i>Par ex. Tripac pour le canton et Tribunal administratif pour la commune de Lausanne</i>
Résiliation du rapport de travail d'un commun accord	Possible	Par un accord conclu entre la collectivité (employeuse) et la personne employée Convention de départ

25

Perspectives professionnelles

26

Perspectives professionnelles

A votre avis, qu'ont fait vos collègues après avoir obtenu leur certificat fédéral de capacité d'employé de commerce dans la branche Administration publique à la suite du COVID ?



27

Et maintenant ?

Vous allez postuler prochainement (si ce n'est pas déjà fait).

Avez-vous déjà pensé à :

- mettre à jour votre CV ?
- créer ou/et mis à jour votre profil sur les réseaux sociaux, par exemple sur LinkedIn ?
- adapter votre lettre de motivation auprès de l'entreprise à laquelle vous postulez ?

Pour rappel ou/et informations, vous trouvez de plus amples renseignements à cet endroit :

[Trucs et astuces pour les postulations](#)

34

Mise en réseau des objectifs évaluateurs

1.1.5.1.1 « Organigramme », 1.1.5.1.2 « Perspectives professionnelles dans l'administration publique », 1.1.5.1.3 « Conditions d'engagement dans le secteur public » (CI) en lien avec l'objectif évaluateur 1.1.5.1 « Traiter les entrées et les sorties de personne » (O.E. entreprise).

Complétez les 2 questions suivantes :

- Quels contenus, informations, indications, documents, etc. des CI me sont particulièrement utiles pour mon travail dans la vie pratique ?
- Comment puis-je utiliser ces contenus, informations, indications, documents, etc. pour mon travail ?

=> Apprentis -> DFP -> répertoire 10 - page 03

=> Stagiaires -> Flipbook -> DFP - page 130

35

Objectifs atteints ?

1.1.5.1.1 Organigramme

1.1.5.1.2 Perspectives professionnelles dans l'administration publique



1.1.5.1.3 Conditions d'engagement dans le secteur public

36

Avez-vous des questions ?



Merci et bonne continuation !
